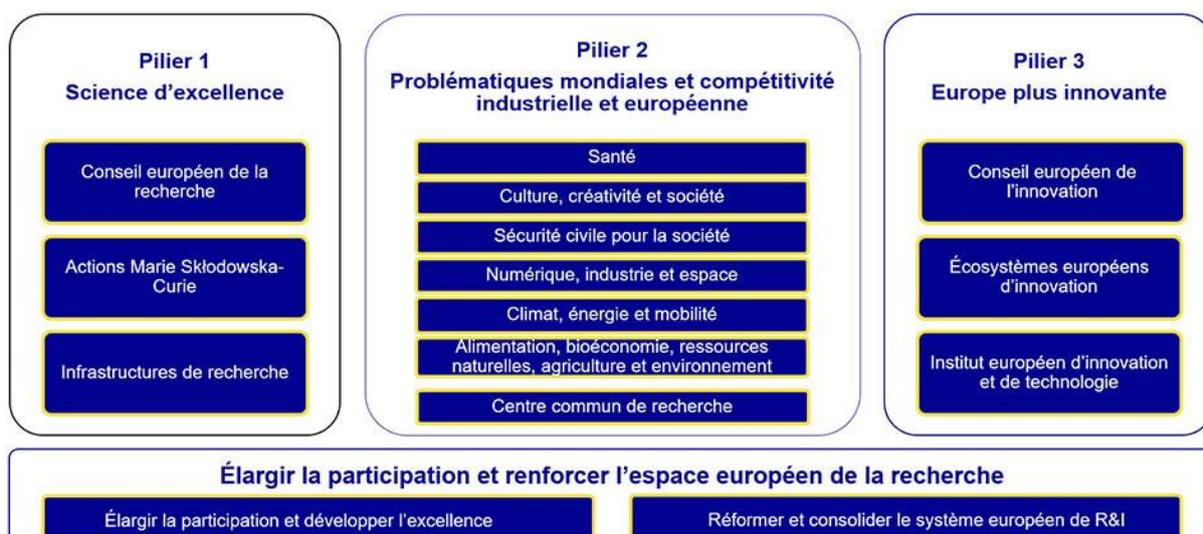


PROGRAMME HORIZON EUROPE

Modalités de candidature et liens utiles

ORGANISATION DU PROGRAMME

Horizon Europe s'articule autour de 4 piliers schématisés ci-dessous, reprenant la configuration du programme précédent, [Horizon 2020](#).



POURQUOI SE LANCER ?

Encore trop peu d'entreprises françaises sollicitent aujourd'hui les fonds européens de l'innovation. C'est pourquoi le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a créé un nouveau [portail d'accompagnement](#) à destination des entreprises qui souhaitent soumettre des demandes de fonds auprès du programme Horizon Europe. Un ensemble de webinaires sont accessibles ainsi que points de contacts nationaux (PCN) en charge des questions administratives, juridiques et financières :

- [Découvrez le programme des webinaires](#)
- [Accès aux PCN](#)

Horizon Europe est certes un programme très compétitif, mais peut se révéler d'une aide précieuse pour développer un projet innovant. Aussi les entreprises qui souhaitent se lancer dans l'aventure doivent connaître quelques clés de réussite :

- **Démystifier** : participer à Horizon Europe, c'est s'engager dans une gestion de projet calquée sur les compétences en innovation de l'entreprise.
- **Demander du soutien** : via des laboratoires de recherche habitués aux projets européens, ou des entreprises de consulting spécialisées. Attention, ce type de d'accompagnement peut être coûteux pour les PME.
- **Gagner en expérience** : grâce à la découverte de nouveaux partenaires, de nouveaux programmes à l'international.
- **Echanger avec de nouveaux interlocuteurs** : France Innovation, BPI France, Groupe de travail européen (CP4, EUMAT), Conseil de l'innovation, cabinets de conseils en innovation, pôle de compétitivité sont autant de structures à même d'accompagner les entreprises dans le programme. Plus d'informations sur ces partenariats [ici](#).

COMMENT REpondre A UN APPEL A PROJET ?

1) Nouveautés en termes de soumission des propositions de projets

Les propositions de projet doivent être soumises avant la clôture de l'appel à projet, électroniquement à travers le **Funding & Tenders Portal**. Celles-ci doivent être complètes, lisibles, accessibles et imprimables et inclure un plan pour la dissémination et l'exploration des résultats

Le nombre de pages est limité en fonction des actions ou des appels à projets (les éventuelles exceptions sont précisées dans le texte de **l'appel à proposition**).

NB : Si un projet dépasse le nombre de pages imposé, seules le nombre de pages spécifiquement précisés dans l'appel à projet sera soumis à l'évaluation.

Lien vers le portail : [Funding & Tenders Portal](#)

Lien vers les annexes : [Programme de travail](#)

2) Eligibilité

A la participation : Toute entité légale, quel que soit son lieu d'établissement, si les conditions posées par les règles de participation d'Horizon Europe et par le texte d'appel à proposition sont respectées.

Au financement : tous les Etats membres et leurs régions ultrapériphériques et PTOM, les pays associés à Horizon Europe, les entités affiliées établies dans un pays éligible, les organismes de l'UE et les organisations internationales.

Point d'attention sur les activités éligibles : les activités doivent se concentrer sur celles décrites dans les conditions de l'appel à propositions. Elles doivent se focaliser sur les applications civiles.

3) Éléments à prendre en compte lors de la rédaction d'une proposition

- La proposition doit s'inscrire dans le cadre des thèmes du programme de travail.
- L'idée au cœur du projet doit être ambitieuse et dépasser l'état de l'art.
- La méthodologie scientifique doit prendre en compte l'interdisciplinarité, la dimension de genre et les pratiques de science ouverte. Elle ne doit pas nuire significativement à l'environnement.
- Il doit y être démontré que le projet peut avoir des résultats significatifs et les mesures prévues pour vérifier l'impact doivent être précisées.

FONCTIONNEMENT DU PORTAIL « FUNDING & TENDERS »

Le portail « [Funding & Tenders](#) » est la page qui permet de déposer une candidature pour une demande de financement à différents programmes européens. L'ambition de cette plateforme est de rassembler via un **portail unique** tous les appels à projets européens gérés par la Commission européenne.

- Le portail propose un mode de recherche pour trouver les appels à projets correspondants. **Exemple** : « Nanotechnologie », « SME », etc...ou bien sélectionner directement les programmes européens qui correspondent à la recherche : « Horizon Europe ».
- Pour avoir des informations plus précises sur les documents nécessaires pour participer, cliquer sur « *How to participate* ».
- Pour aller plus loin dans la réponse à un appel à projet, le participant doit créer son propre identifiant EU Login (Step 3 dans « comment participer »). Il s'agit d'une pré-condition pour enregistrer une organisation.
- Le portail permet également de devenir expert pour évaluer les propositions de projets. Cliquer sur « *Work as an expert* » : la plateforme invite le futur expert à rentrer des informations comme sur un CV.
- Il existe un système de notification pour être prévenu en cas de nouvel appel à projet. Aller sur la page « *Funding updates* » et cliquer sur « s'inscrire au flux RSS ».